

Chapitre 2.

Les Normes et la conformité des **TIC** en Algérie.

EXEMPLE de l'**ARPT**

(**A**utorité de **R**égulation de la
Poste et des **T**élécommunications,
2011)

Un industriel a dit :

*« Si vous n'utilisez pas les normes soit vous faites
quelque chose d'illégal, soit vous ne réussirez pas à l'échelle mondiale »*

Evaluation de la conformité

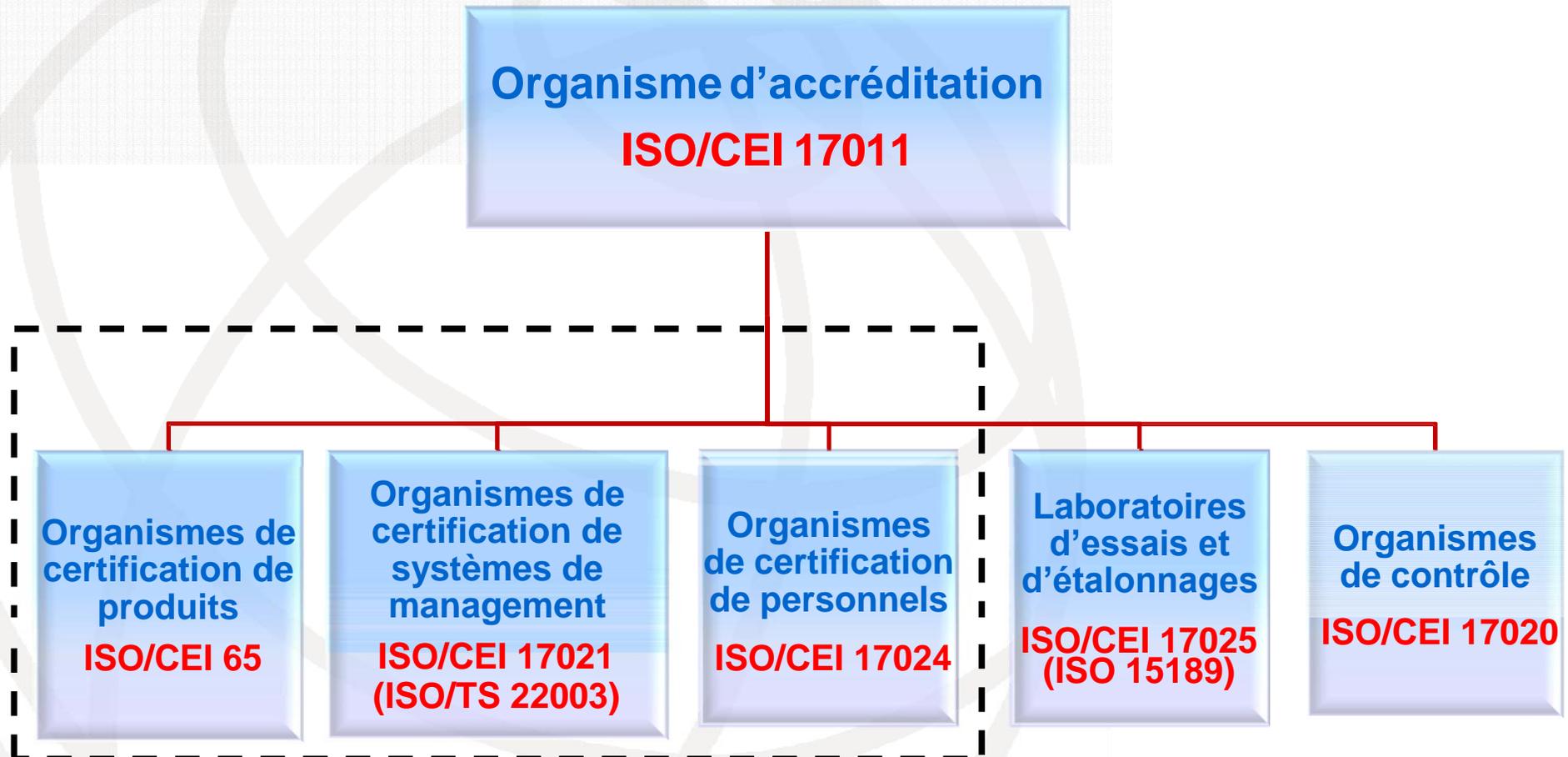
- ◆ L'évaluation de la conformité consiste à **vérifier** si les produits, services, matériaux, processus, systèmes et personnels sont conformes aux exigences de normes, règlements techniques ou autres spécifications.

Evaluation de la conformité

◆ L'évaluation de la conformité contribue à protéger

- ➔ la santé ;
- ➔ la sécurité du public ;
- ➔ l'environnement;

Intervenants dans un système d'évaluation de la conformité



Accréditation

❖ Procédure par laquelle un organisme autorisé atteste par une reconnaissance officielle qu'un organisme ou une personne est compétente pour réaliser des tâches particulières.

➔ **ILAC** : Coopération Internationale sur l'Accréditation des Laboratoires d'Essais



➔ **IAF** : Forum International de l'Accréditation



➔ **ALGERAC** : Organisme Algérien d'Accréditation



Certification

- ◆ Procédure par laquelle une tierce partie donne une assurance écrite qu'un produit, un processus ou un service est conforme aux exigences spécifiées dans un référentiel
 - ➔ Certification de système de management (ISO 9001 , ISO 14001);
 - ➔ Certification de produit ;
 - ➔ Certification du personnel .

Certificat de conformité

- Document établi conformément aux procédures d'un système de certification par une tierce partie, et attestant qu'un produit ou service est conforme à des normes déterminées ou à d'autres spécifications techniques.

Déclaration de conformité du fournisseur

- ◆ Procédure par laquelle le fabricant ou le fournisseur déclare sous sa propre responsabilité que les essais et les autres tâches, qui sont nécessaires pour montrer que le produit est conforme, ont été effectués (ISO/IEC guide 22) .

Marque de conformité

- Marque de certification légalement déposée appliquée ou délivrée selon les procédures d'un système de certification par une tierce partie pour un produit ou service qui est conforme à des normes déterminées ou à d'autres spécifications techniques.

Elaboration des procédures d'évaluation de la conformité

- ◆ **ISO:** Comité d'évaluation de la conformité CASCO;
- ◆ **CEI:** Bureau d'évaluation de la conformité CAB;
 - ➔ ISO/CEI 17000 , Guide ISO/CEI 65, Guide ISO/CEI 28
- ◆ **UIT :** Bureau de normalisation des télécommunications TSB
 - ➔ Rés 76 de l'AMNT-08; Rés 47 de la CMDT-10
 - ➔ Rés 177 de la PP-10;
 - ➔ Recommandation ITU-T A5 ;
 - ➔ Base de données pilote de l'UIT sur la conformité ;

Norme

❖ Document sans force obligatoire, établi par consensus et approuvé par un organisme de normalisation reconnu, qui fournit pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques pour des activités ou leurs résultats, garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné.

Il est important de noter que les pouvoirs publics peuvent rendre obligatoire l'utilisation des normes.

Types de normes



Organismes de Normalisation

Les normes sont élaborées à différents niveaux:

→ **International :**



→ **Régional :**



→ **National**



Elaboration des normes dans le domaine des TIC au niveau international

- ◆ Comité technique mixte **JTC1** entre l'ISO et la CEI
 - ➔ ISO/CEI 6802; ISO/CEI 8072; ISO/CEI TR26905
- ◆ Bureau de normalisation des télécommunications **TSB** de l'UIT
 - ➔ Recommandations: X.290 ;G.992.1;H323;V21

Agrément des équipements terminaux de télécommunications & installations radioélectriques en Algérie

♦ **Mission de l'ARPT:** (loi 2000-03)

- ➔ Agréer les équipements de télécommunications et préciser les spécifications et normes auxquelles ils doivent répondre.

Agrément des équipements terminaux de télécommunications & installations radioélectriques

✦ **Cadre réglementaire :** (loi 2000-03)

➔ Il est soumis à un agrément préalable de l'ARPT tout équipement terminal ou installation radioélectrique destiné à être :

- ✓ Connecté à un réseau public des télécommunications.

Agrément des équipements terminaux de télécommunications & installations radioélectriques

- **Équipement terminal** : tout équipement destiné à être connecté directement ou indirectement à un point de terminaison d'un réseau et qui émet, reçoit ou traite des signaux de télécommunications.
- **Installation ou équipement terminal radioélectrique**: une installation ou un équipement terminal qui utilise des fréquences hertziennes pour la propagation des ondes en espace libre.

Principaux documents fournis dans le cadre de l'agrément

- ➔ Déclaration de conformité du fabricant ;
- ➔ Rapports de tests établis par des laboratoires accrédités ;
 - ✓ Compatibilité électromagnétique (EMC);
 - ✓ Sécurité électrique (Safety);
 - ✓ Radio;
 - ✓ Débit d'absorption spécifique (SAR);

Principaux documents fournis dans le cadre de l'agrément

- ➔ Certificats de test du laboratoire si nécessaire;
- ➔ Certificats de conformité de l'organisme de certification impliqué dans l'évaluation de la conformité si nécessaire.

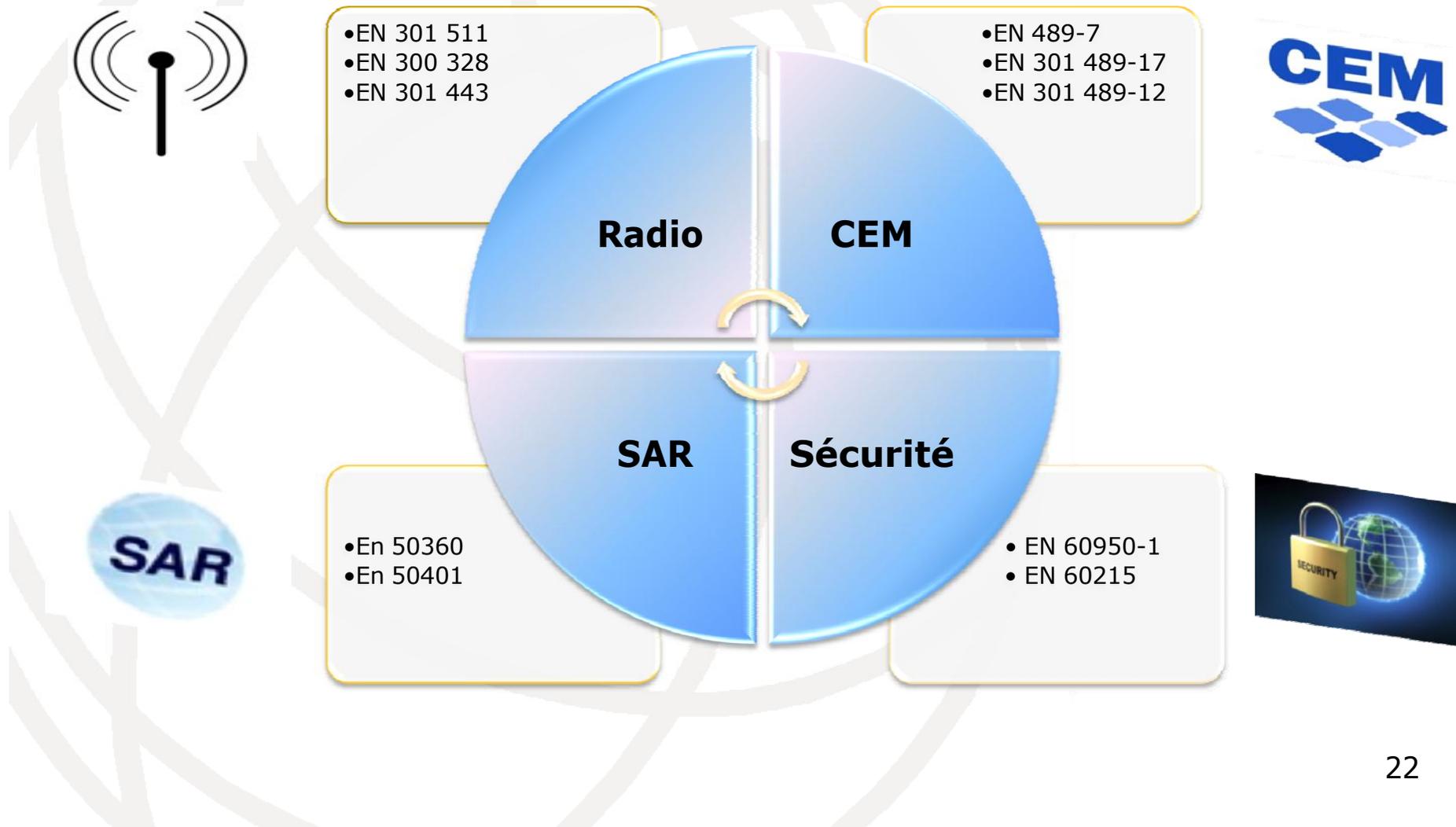
Procédure d'agrément

- ❖ Examen de la déclaration de conformité et étude des rapports de tests ;
- ❖ Effectuer des tests sur l'équipement au niveau du laboratoire de l'ARPT (03 échantillons pour les terminaux GSM)
 - ➔ Tests de fonctionnalité;
 - ➔ Tests de performance
 - ➔ Tests de conformité;

Conformité technique

- ◆ Les équipements agréés par l'ARPT doivent être conformes à des exigences essentielles applicables en matière de :
 - ➔ Santé et sécurité des usagers;
 - ➔ Compatibilité électromagnétique;
 - ➔ Bonne utilisation du spectre radioélectrique.

Normes applicables dans le cadre de l'agrément



Contrefaçon dans la téléphonie mobile

- ❖ **Les produits contrefaits sont dangereux pour la santé de l'utilisateur;**
- ❖ **Les téléphones portables (hautes gammes) sont les plus touchés par le phénomène de la contrefaçon dans le domaine des TIC;**
- ❖ **Les téléphones portables contrefaits qui se trouvent sur le marché algérien proviennent essentiellement de l'Asie ,**
- ❖ **Toutefois, Il faut faire la différence entre un produit contrefait et un produit fabriqué en Chine;**
- ❖ **En Algérie, les pertes générées de la contrefaçon sont estimées à 200 millions d'Euros chaque année.**

Contrefaçon des terminaux GSM

- ➔ Prix choc!
- ➔ Smartphone à 1/2 prix!



- ➔ Batterie présentant des risques de surchauffe ou d'explosion;
- ➔ Problème de santé pour l'utilisateur (SAR > 2 W/Kg)

Quelques cas de contrefaçon constatés sur terminaux GSM

- ➔ **Code IMEI figurant sur l'étiquette n'est pas identique à celui obtenu par la formule * #06# ;**
- ➔ **Utilisation des logos de marque (opérateurs,..);**
- ➔ **Puissances d'émission élevées par rapport à la norme (maximale 2 W pour le GSM) ;**
- ➔ **Bande de fréquences non conforme ;**

Lutte contre la contrefaçon des équipements de télécommunications en Algérie

- ◆ **Authentifier pour lutter contre la contrefaçon ;**
- ◆ **Intervention de plusieurs acteurs notamment (ARPT, Douanes, Ministères.....etc);**
- ◆ **Fabricants , fournisseurs et distributeurs sont aussi tenus d'informer les services de contrôle et les consommateurs;**
- ◆ **Implication du consommateur par des campagnes de sensibilisation ;**

Mesures prises par l'ARPT pour lutter contre la contrefaçon

- ➔ **Tout équipement agréé par l'ARPT doit faire l'objet d'une étiquette inamovible portant la mention "agréé par l'ARPT" et la référence du certificat d'agrément;**
- ➔ **Des campagnes de contrôle sont effectuées par l'ARPT afin de s'assurer de la conformité des équipements agréés par l'ARPT.**